



CLUB AFFILIE

Les aides financières



COUPON SPORTÉES
Jusqu'à 40 €
pour l'inscription à un club de sport*

- Le Département d'Ille-et-Vilaine renouvelle le coupon sport pour l'année 2023-2024. Plus d'informations à l'adresse suivante : <https://www.ille-et-vilaine.fr/coupon-sport35>



- Le Pass'Sport mis en place par l'Etat est lui aussi reconduit pour la saison 2023-2024. Plus d'informations à l'adresse suivante : <https://pass.sports.gouv.fr/>



- Le dispositif Sortir se poursuit pour l'année 2023-2024. Plus d'informations à l'adresse suivante : <http://www.sortir-rennesmetropole.fr/>

Rappel important :

Ces aides (Coupon Sport, Pass'Sport, aides comité d'entreprise...) **sont cumulables** et **l'aide Sortir ! ne doit être calculée qu'après déduction de ces aides pour déterminer le reste à charge à payer par la famille.**

Sortir ! ne peut pas s'appliquer aux abonnements supérieurs à 12 mois.

A titre d'exemple (montant différent en fonction de vos droits et du coût de la licence) :

Coût d'une licence	190 €
Déduction de l'aide coupon sport	-40 €
Déduction Pass'Sport	-50 €
Déduction Aide Sortir ! (50, 60 ou 70%)	-50 €

Reste à charge payé par la personne 50 €

Nous vous rappelons également que **les droits Sortir ! chargés sur les cartes KorriGo Services sont nominatifs** et ne peuvent être utilisés que par la personne concernée. L'usage par une tierce personne est proscrit et cela même si votre adhérent a déjà épuisé ses droits *Sortir !* pour une autre inscription.

Par exemple, un parent ne doit pas inscrire sa fille à une activité en présentant sa propre carte même s'il s'agit d'un enfant de moins de 6 ans qui bénéficie de la gratuité du transport. Elle doit avoir une carte KorriGo Services chargée des droits *Sortir !* si elle souhaite bénéficier d'une aide *Sortir !* pour ses activités.